



Sébastien LOUIS et Anne-Laure LOUIS-MARTY

NOTAIRES ASSOCIES

Successeurs de Maître André MARTY

37, Route d' Oupia
34210 OLONZAC

Téléphone 04.68.27.73.10
Télécopie 04.68.27.73.19

scplouis.marty@notaires.fr

Nadine YOU
Premier clerc

Julie CORREIA
Clerc de notaire

Caroline FROC
Employée de notaire

Succession

Veillez-vous munir de :

- Extrait de l'acte de décès (à demander à la mairie du lieu de décès)
- Livret de famille de la personne décédée
- Livret de famille des héritiers
- Contrat de mariage du défunt/ des héritiers
- Expédition de la donation entre époux
- Comptes bancaires du défunt
- Noms et adresses des organismes versant les retraites
- Titres de propriété
- Carte grise du ou des véhicules automobiles
- Contrat d'assurance vie
- Impôts taxe foncière – habitation
- Facture des frais funéraires
- N° de Sécurité Sociale
- Donation(s) de moins de 15 ans